

Tribune publique
Dimanche 19 avril 1835 (n. 16)

Ms Rude 376

103

Nous avons reçu de M. Charnier une lettre que nous regrettons de ne pouvoir insérer en entier; nous en extrayons les passages suivants:



« Vous terminez votre premier article, en renouvelant votre approbation sur un moyen indiqué par M. Falconnet, pour retenir par un lien moral les apprentis dans les ateliers. Ce moyen, je le revendique, l'ayant moi-même émis en 1827, lorsque je rédigeais les statuts de la première organisation du Mutuellisme; car c'est à moi et à moi seul, qu'est dû le titre de premier fondateur de cette société industrielle, ainsi que cela est constaté par une lettre qui me fut adressée à cette époque et que j'ai déposée au Musée lyonnais de M. Rosaz; et c'est à tort que le rapport de M. Girard (de l'Ain) indique la création du mutuellisme à la date du 25 juin 1828. Je relève cette erreur, dans l'intérêt historique autant que dans celui de mon amour-propre.

« Pour en revenir à ce qui fait le sujet de cette lettre, je ne doute pas que M. Falconnet, en consultant ses souvenirs, ne reconnaisse la justice de ma réclamation. Lorsque je lui fis part de mon projet, qui consistait à faire décerner, par le conseil des Prudhommes, aux apprentis reconnus bons sujets, des primes d'encouragement consistant en épingles en or qui auraient représenté des instruments relatifs au tissage des étoffes de soie (navettes, etc. en miniature), M. Fal-

connet était accompagné de M. Rivière, et il me parlait de la création
d'un journal semblable à celui qu'il a fondé sous le titre de "Echo
de la Fabrique", remplacé aujourd'hui par la "Tribune prolétaire".
Le fondateur du journal des ouvriers n'ayant rien à envier au
fondateur du mutuellisme, je ne doute pas que M. Falconnet
s'empresse de faire droit à ma demande